

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL841

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Acquaviva, M. Molac, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani,  
M. Charles de Courson, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni,  
M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Orphelin, M. Pancher,  
Mme Pinel et M. Pupponi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11 BIS A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.